



APPEL 2013

CONTRIBUTION AUX UNIONS RÉGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (CURPS)

MÉDECIN

URSSAF DU RHONE
6 RUE DU 19 MARS 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

2112C 690

A VENISSIEUX, le 20 Décembre 2013

www.urssaf.fr

9920/3816/001/165 00165P/01F/01



POUR NOUS CONTACTER

Tél.: 3957

RÉFÉRENCES

N° Sécurité sociale [REDACTED]
N° SIRET [REDACTED]
N° Compte [REDACTED] 6

MR GARRIGOU GRANDCHAMP MARCEL
OMNIPRATICIEN
56 RUE JEANNE D'ARC
69003 LYON

Page 1 / 1

MONTANT DES COTISATIONS :	185,00
MONTANT À PAYER :	185,00

Monsieur,

En mai 2013, votre appel de cotisations ne comportait pas la contribution aux Unions régionales des professionnels de santé (Curps) en raison d'un problème informatique dont nous vous prions de nous excuser. Vous trouverez ci-dessous le montant de la Curps dont vous êtes redevable au titre de l'année 2013.

Nous vous invitons à régler cette somme par chèque au plus tard le 15 Janvier 2014 en joignant le coupon ci-dessous à votre versement.

Si vous rencontrez des difficultés de trésorerie, vous avez la possibilité de solliciter des délais de paiement. Dès le règlement de cette contribution, vous pourrez nous adresser une demande de remise des majorations de retard.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller Urssaf.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur

A découper suivant le trait

N° Sécurité sociale [REDACTED]
Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance
N° SIRET [REDACTED]
N° Compte [REDACTED]
Période [REDACTED]

Date limite d'envoi

MONTANT À PAYER

15/01/2014

185,00 €



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

MR GARRIGOU GRANDCHAMP MARCEL
OMNIPRATICIEN

URSSAF DU RHONE
6 RUE DU 19 MARS 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

56 RUE JEANNE D'ARC
69003 LYON

+05>91>690000003200464792>1362>

18500+